MAIRIE DE VAYRES-SUR-ESSONNE

République Française

Département de l'ESSONNE



Chemin d'Orveau 91820 VAYRES SUR ESSONNE

VAYRES ESSONNE

Téléphone : 01 64 57 90 19 Télécopie : 01 64 57 85 59

Liste des délibérations du Conseil Municipal Séance du 19 décembre 2024

<u>Présents</u>: ARNOULT-FRANKE Béatrice, BOITON Jocelyne, CHAILLOUX Jean-Marc, DURAND Stéphane, GRARD Jean-Claude, HEYMANN Yoann, MAILLARD Patrick, SAROTTE Christine, , SIROT Philippe, TERDIEU Jean-Paul et TEYSSEYRE Dominique.

Absents excusés: BARBOT Jacques ayant donné pouvoir à MAILLARD Patrick

SERRANO Liliane ayant donné pouvoir à TEYSSEYRE Dominique HEBERT Gwenaëlle ayant donné pouvoir à DURAND Stéphane

SGUARIO Laura absente excusée.

Absents: -

Président de séance : BOITON Jocelyne Secrétaire de séance : DURAND Stéphane

	Ordre du jour	Résultat du vote
1°	Approbation du Conseil Municipal du 27 novembre 2024 Décision d'approbation du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2024	Approuvé à l'unanimité
2°	Avance de crédit d'investissement préalablement au vote du budget 2025	Délibération n° 32-2024 Adopté à l'unanimité
<i>3</i> °	Modification des membres de la Commission Appel d'Offre Titulaires : ARNOULT-FRANKE Béatrice, BARBOT Jacques, TERDIEU Jean-Paul. Suppléants : TEYSSEYRE Dominique, HEYMANN Yoann, MAILLARD Patrick.	Délibération n° 33-2024 Adopté à l'unanimité
4°	Questions diverses: • Les versements DETR/ DSIL et Fonds Verts des projets déjà en cours seront honorés, mais pour l'année 2025, ces subventions sont en attente du budget d'état.	

- Repas des anciens du 14 décembre : plus de participants que l'année dernière, le repas a été très apprécié.
- Illuminations de Noël: Beaucoup de retours positifs, merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour ces illuminations.
- PNR: Fin de Rézo Pouce. Avec le vote du budget, la subvention de la Région au PNR est assurée, par contre les subventions des deux départements (Essonne-Seine et Marne) sont incertaines.
- Transports : Essonne Mobilité est en redressement judiciaire, le Transport A la Demande est à l'arrêt.
- Augmentation du prix de l'eau : l'Etat ne finance plus le SIARCE et l'Agence de l'eau qui subventionnait l'eau à 70%, ne financera plus qu'à 30%.
- CCVE: Déchets ménagers: La part fixe va diminuer avec l'arrêt des PAVE, le prix des levées augmentera légèrement, au global il y aura une baisse de la facture des déchets ménagers d'environ 20€ par an. Stade Nautique: Manque de fréquentation de 40% par rapport aux estimations.

Date d'affichage	24/12/2024
Date de fin d'affichage	
Date de publication	24/12/2024

Le Maire,
Jocelyne BOITON.